



44 JOURS PLUS TARD : UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT POUR GAGNER !

Les 14, 15 et 16 janvier la mobilisation s'est poursuivie pour le retrait du projet de réforme des retraites. De nombreuses initiatives se sont tenues et continuent de se tenir sur tout le territoire rassemblant à nouveau plusieurs milliers de personnes dans le Loiret.

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (toujours 60% de soutien). L'opinion n'est pas dupe face à la communication gouvernementale et voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO, FSU, Solidaires, UNEF exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale continue de porter des propositions pour améliorer les droits de tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail. Il faut augmenter les salaires et rémunérations (privé/public), mettre en oeuvre immédiatement l'égalité

salariale et professionnelle femmes/hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.

Nous exigeons la fin des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO, FSU, Solidaires, UNEF appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident.

Rassemblement Mercredi 22 janvier à 18h30 : devant la salle de la Gaieté à St Denis en Val pour « participer » aux vœux des adhérent-e-s de La République En Marche (LREM) « arrière ».

Manifestation Jeudi 23 janvier 18h : Retraites aux flambeaux au départ de la Place d'Arc Orléans et Montargis Place du Pâtis.

Manifestations interprofessionnelles vendredi 24 janvier : journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi

- 10h30 Orléans : parvis de la Cathédrale
- 10h30 Montargis place du Pâtis
- 10h à Gien : place Jean Jaurès